

Réunion du Conseil municipal du 4 novembre 2019

L'an deux mil dix neuf le 4 novembre à 18heures 30.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

Étaient présents : Mmes, Blanc, Bos, Orban, Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Absente excusée : Mme Kohler

Absente : Mme Bourghelle

19.031 : Création d'un poste d'Adjoint administratif Principal 1ere classe .

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison du départ à la retraite de l'agent administratif et pour permettre la transition de Janvier à Mars, il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal 1ere classe.

Ce poste sera supprimé en avril .

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de Mr le Maire

19.032: Mutuelle Nationale Territoriale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention de participation en prévoyance proposée par le Centre de Gestion de l'Ardèche de la fonction publique territoriale arrive à échéance le 31 décembre 2019, il propose le renouvellement. La formule retenue est la formule 2 : Taux de cotisation 1,28%

La participation financière communale est de 10€ mensuelle.

Le conseil municipal par 12 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer tous les document ladite convention.

19.033 : Noël du Personnel

Monsieur le Maire propose des bons cadeaux d'une valeur de 100€ par employé.

Le conseil municipal par 12 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire.

19.034: Approbation de l'activité 2018 de l'Assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du rapport d'activité 2018 de l'assainissement en affermage.

Le conseil municipal approuve le rapport et en prend acte.

19.035: Chambre Régionale des Comptes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avis de la Chambre régionale des comptes , en date du 18 septembre 2019 concernant les participations dues à l'Ecole Départementale de Musique, le Conseil Municipal en prend acte.

19.036: Demande de subvention : ADAPEI Montéleger

l'ADAPEI de Montéleger sollicite le commune pour une demande de subvention pour un enfant de la commune fréquentant la structure.

Le conseil décide d'allouer la somme de 50€.

19.037: Révision du Loyer du local 2 rue des Moulins.

Monsieur le Maire propose la révision du loyer du local rue des Moulins, à compter du 1er novembre, suivant l'indice de référence des loyers commerciaux, du 1er trimestre 2019, soit 114,64. Le montant du loyer mensuel est fixé à 261,83 €, et 6 euros d'ordures ménagères .

Le conseil municipal en prend acte.

19.038: Remboursement frais de déplacement d'un agent

Suite à la demande du Comité Médical d'une expertise médicale pour un agent communal en arrêt maladie.

Le Maire propose le remboursement des frais de déplacement et de péage pour un montant de 165,95€

Le conseil municipal en prend acte.

19.039: Subvention au Collège Pierre Delarbre

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la dissolution du SIGEC, la subvention est désormais versée au Collège Pierre Delarbre .

Le montant est de 60€ par élève, 30 élèves : 1800 €

Questions diverses.

- ◆ cérémonie du 11 Novembre à 11 h 30.
- ◆ prochaine réunion du conseil municipal le 9 décembre.
- ◆ Lecture d'un courrier d'un riverain concernant des ornières dans le chemin rural. Mr Julien s'est rendu surplace . Un apport de grave sera mis en place par l'employé communal.

Vu pour être affiché le 5 novembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

R. EDMONT

